

COMMISSION DES ARBITRES

Réunion : DU BUREAU DE CDA du mardi 19 mai 2026, tenue au siège du District à Vesoul, à 18H00

Président de séance : M. Nourédine DEBBICHE

Présents : MM. Jean-François CHAPUZOT – Yohan GIMENEZ - Rémi LAURENT - Philippe PRUDHON

Invités : MM. Carlos FERREIRA, Dorian ROBBE.

Le Président souhaite la bienvenue à tous, et notamment aux deux membres de la CDA plénière invités, pour cette réunion du Bureau de la CDA.

En préambule, le président et les membres adressent leurs vives félicitations à Dorian ROBBE, qui s'est brillamment qualifié jusqu'aux demi-finales de la Coupe de France des arbitres La Poste.

Il a pu à ce titre donner le coup d'envoi de la demi-finale du match de Coupe de France Strasbourg – Nice du 22 avril dernier ; cette très belle expérience sportive mais aussi largement humaine marquera assurément une étape importante dans son parcours d'arbitre !

1. Courriers reçus

FFF/DTA : information bonus CDA saison 25/26. Nécessaire fait.

CRA : information candidature R3 saison 26/27. Nécessaire fait.

LFA : invitation des présidents/présidentes de CDA et CRA au 2^{ème} symposium de la saison, à Clairefontaine et au siège de la FFF, les 29 et 30 mai 2026. Le président de la CDA participera à ces travaux.

LBFC : information des dates des stages de rentrée des arbitres et observateurs ligue, saison 26/27. Pris note.

Alexandre Beauprêtre : retrait de la candidature R3 déposée / saison 2026/27. Le Bureau regrette cette décision, et en prend acte.

Rémi Laurent : information relative à situation personnelle vis-à-vis de la responsabilité de la section jeunes arbitres pour la saison 26/27. Ce sujet fait l'objet d'un point spécifique en séance.

Cédric Martin : demande d'octroi d'une année sabbatique d'arbitrage au titre de la saison 2026/27. Le Bureau prend note de cette demande, sur laquelle il statuera une fois le renouvellement administratif statutaire reçu de la part de l'intéressé.

Club Rioz FC : courriel relatif au souhait de retour à l'arbitrage de M. Alexis Goepfert. Pris note.

Club Vavre-Frotey-Montigny : courriel relatif à modalités de désignations d'arbitres. Transmis au pôle désignations.

M. Zelfa, président de la commission de discipline : retour sur audition de commission de discipline du 23 04 26/rencontre Val Pemes – Vesoul Agglomération Olympique / D4 du 19 avril 2026. Pris note.

2. Dossier à traiter

- CRA : information du recensement au titre de la saison 26/27 des candidatures au titre de Jeune Arbitre de Ligue (JAL) – Arbitre assistant ligue (AAR2) – arbitres futsal ligue : après échanges sur ce sujet, le Bureau décide d'aucune candidature au titre de ces catégories pour la saison 26/27. Réponse à adresser aux services administratifs de la CRA.
- CRA : Situation Jean-Pascal Tellier/demande reprise arbitrage AA : le Bureau prend connaissance de l'évaluation réalisée lors d'une rencontre de R3 en date du, et valide le retour à l'arbitrage de M. TELLIER en qualité d'arbitre assistant de district.
- Résultats probatoires candidats R3 saison 2026/27 : le Bureau enregistre la transmission faite aux services administratifs de la CRA de la candidature de MM. Ilias BENTIRI et Calvin LEVEAU, au titre de la candidature d'arbitre Ligue Régional 3 pour la saison 26/27, et leur souhaite pleine réussite. (L'épreuve théorique aura lieu le samedi 27 juin prochain).
Le Bureau remercie les autres candidats qui n'ont pas connu le succès, et les encourage à poursuivre leur travail en vue d'une éventuelle future nouvelle candidature.

3. Réserves techniques d'arbitrage

3.1) Rencontre VAL DE SAONE – VILLERSEXEL/ESPRELS en Départemental 2 du 10 mai 2026 (score : 3 – 2) - Arbitre : M. Loïk FILONI.

Réserve technique mentionnée sur la feuille de match informatisée annexe par le club de Villersexel/Esprels au motif de:

« réserve technique posée par Mr Zuno Gaëtan n°10 capitaine de Villersexel/Esprels à la 90^{ème} minute, vous sifflez pénalty + carton jaune »

Réserve confirmée, donc jugée recevable en la forme.

Considérant le fait que la réserve technique d'arbitrage n'a pas fait l'objet d'un dépôt réglementaire (moment auquel le dépôt a été fait), et le fait que la situation contestée relève de la seule appréciation de l'arbitre, et non pas d'une erreur ou faute technique d'arbitrage.

Par ces motifs,

La commission rejette la réserve technique d'arbitre déposée et confirme le score de la rencontre, score = VAL DE SAONE = 3 ; VILLERSEXEL/ESPRELS =2.

Amende : 30€ à Villersexel.

4. Absences des arbitres – excuses des arbitres après parution des désignations

4.1 Absences arbitres :

*Journée du 04-05 et 6 avril 2026 :

Néant

*Journée du 11 et 12 avril 2026:

Néant

***Journée du 18 et 19 avril 2026**

Lorenzo MAUREL (Fontaine)

Comptabilisation 1^{ère} absence (amende : 25€)

***Journée 25 et 26 avril 2026 :**

Néant

***Journée du vendredi 1^{er} mai 2026 :**

Néant

***Journée du 02 et 03 mai 2026 :**

Néant

***Journée du vendredi 8 mai 2026 :**

Néant

***Journée du 09 et 10 mai 2026 :**

Samuel Widmer (Rioz Fc)

Comptabilisation 3^{ème} absence (Amende : 100€)

***Journée du jeudi 14 mai 2026 :**

Néant

***Journée du 16 et 17 mai 2026 :**

Néant

4.2 Arbitres excusés après la parution des désignations

Journée du 4 et 6 avril 2026 :

Mehadji KADRI (Lure JS)

Application du barème CDA en vigueur

Mehadji KADRI (Lure JS)

Application du barème CDA en vigueur

Anthony PELLETIER (Rioz Fc)

Excuse validée/Non comptabilisée

Farid RAIDRON (Rc Saonais)

Excuse validée/Non comptabilisée

Olivier NOEL (Soing)

Excuse validée/Non comptabilisée

Journée du 11 et 12 avril 2026 :

David STERBE (Francheville)

Excuse validée/Non comptabilisée

Thomas DUVERNOY (Val de Pesmes)

Excuse validée/Non comptabilisée

Jacques YILDIZ (Rc Saonais)

Excuse validée/Non comptabilisée

Journée du 18 et 19 avril 2026 :

Farid RAIDRON (Rc Saonais)

Excuse validée/Non comptabilisée

Lorenzo MAUREL (Fontaine les Luxeuil)

Application du barème CDA en vigueur

Journée du 25 et 26 avril 2026 :

Gwenaél RICHARD (Noidans Vesoul)
Jacques YILDIZ (Rc Saône)
Christophe PRIOU (Lure JS)
Zeynel CEYLAN (Pays de Luxeuil)
Léo THIBAUT (Fc 4 Rivières)

Excuse validée/Non comptabilisée
Excuse validée/Non comptabilisée
Excuse validée/Non comptabilisée
Transmis à section Jeunes Arbitres
Transmis à section Jeunes Arbitres

Journée du 1, 2 et 3 mai 2026 :

Christian CLODORE (Larians)
Léo THIBAUT (Fc 4 Rivières)
Yacine OUSSEMGANE (Vesoul Fc)
Philippe FLORIOT (Amance/Corre/Polaincourt)

Excuse validée/Non comptabilisée
Transmis à section Jeunes Arbitres
Excuse validée/Non comptabilisée
Excuse validée/Non comptabilisée

Journée du 8, 9 et 10 mai 2026 :

Yacine OUSSEMGANE (Vesoul Fc)
Damien GENEY (Lure Sporting)
Zeynel CEYLAN (Pays de Luxeuil)

Excuse validée/Non comptabilisée
Excuse validée/Non comptabilisée
Transmis à section Jeunes Arbitres

Journée du 14, 16 et 17 mai 2026 :

Zeynel CEYLAN (Pays de Luxeuil)

Transmis à section Jeunes Arbitres

Journée du 14, 16 et 17 mai 2026 :

Léo THIBAUT (Fc 4 Rivières))
Yacine OUSSEMGANE (Vesoul Fc)
Sophian BENTIRI (Lure Sporting)
Anthony PELLETIER (Rioz Fc)
Amjad ABO ALSILL (Vesoul Aggl Ol)

Transmis à section Jeunes Arbitres
Application du barème CDA en vigueur
Application du barème CDA en vigueur
Excuse validée/Non comptabilisée
Application du barème CDA en vigueur

5. Dossiers transmis

Par le secrétariat :

Rencontre : Arc Gray 2 – Marnay 2 du 18/04/26 en Départemental 1.
Arbitre : Anthony Lotscher

Erreurs administratives sur FMI/sanctions.

>>> Application du barème RI en vigueur suite au manquement commis.

Rencontre : Vesoul AFM – Membrey du 03/05/26 en coupe D3 D4.
Arbitre : Maxime Portier

Non réalisation de la clôture de la FMI cause problème mot de passe rencontre par arbitre + non respect consigne CDA de prise de photo de la FMI.

>>> Application du barème RI en vigueur suite au manquement commis.

Rencontre : Fc 2 Vels – Colombe du 09/05/26 en U15G D3.
Arbitre : Aaron Soller

Erreur annotation sur FMI (match arrêté alors que rencontre est allée à son terme)

>>> Pris note. Point de vigilance signalé à l'arbitre.

Par la commission de discipline :

- Rencontre : Vesoul Rc – Perrouse 4 du 29/03/26 en Départemental 3.
Arbitre : Olivier Noël

Non mention sanction administrative (expulsion) sur FMI annexe.

>>> Pris note. Le manquement commis sera rappelé à ce nouvel arbitre.

- Rencontre : Amance/Corre/Polaincourt – Vaivre Frotey Montigny du 29/03/26 en Départemental 4
Arbitre : Sophian Bentiri

Non mention sanction administrative (expulsion) sur FMI annexe.

>>> Pris note. Le manquement commis sera rappelé à l'arbitre (section JA).

- Rencontre : Jasney – Noidans les Vesoul du 28/03/26 en U18G Départemental 2.
Arbitre : Zoher Benchagra

Rapport circonstancié arbitre non conforme

>>> Pris note. Le manquement commis sera rappelé à l'arbitre (section JA).

- Rencontre : Larians 2 – Pays Luxeuil du 04/04/26 en Départemental 1.
Arbitre : Frédéric Adam

Non mention sanction administrative (expulsion) sur FMI annexe.

>>> Pris note. Le manquement commis sera rappelé à l'arbitre (arbitre de Ligue).

- Rencontre : Vaivre Frotey Montigny – Larians du 04/04/26 en U18G Départemental 3.
Arbitre : Ali Aouassar

Non mention sanction administrative (expulsion) sur FMI annexe.

>>> Pris note. Le manquement commis sera rappelé à l'arbitre (section JA).

- Rencontre : Fc 4 Rivières 3 – Val de Pesmes 2 du 11/04/26 en Départemental 4.
Arbitre : Gwénael Richard

Non mention sanction administrative (expulsion) sur FMI annexe.

>>> Application du barème RI en vigueur suite au manquement commis.

- Rencontre : Vaivre Frotey Montigny 2 - Breuches du 19/04/26 en Départemental 4.
Arbitre : Thomas Mazzoleni

Non mention sanction administrative (expulsion) sur FMI annexe.

>>> Application du barème RI en vigueur suite au manquement commis.

- Rencontre : Villersexel Esprels 2 – Fontaine du 09/05/26 en Départemental 3.
Arbitre : Gwénael Richard

Non mention sanction administrative (expulsion) sur FMI annexe.

>>> Application du barème RI en vigueur suite au manquement commis.

6. Point des formations initiales en arbitrage (FIA), et état des candidatures en cours/à venir :

Au titre de la SESSION 2 de la saison 2025/2026 :

Candidat ayant échoué au 2^{ème} examen pratique : candidature annulée

Flankin NZOGANG (Vaivre Frotey Montigny)

Candidats ayant échoué à 1^{er} examen pratique :

Mathéo PIERRE (Fc 2 Vels) : 2^{ème} et dernier examen programmé le 16/05/2026

Yasser RAHMOUNI (Vesoul AFM) : à convoquer au 2^{ème} examen pratique après rencontres de tutorat des 04/04/26 et 16/05/26.

Candidat convoqué au 1^{er} examen pratique : (suite à indisponibilité médicale)

Hossni BERKOUN (Vesoul AFM) : examen programmé le 24/05/26

SESSION 3 :

Candidats admis à l'examen pratique :

Malik BENTAALIA (Perrouse)
Victor DUBOIS (Perrouse)
Estéban MAGNY (Héricourt Haute Lizaine)

Félicitations aux candidats admis.

Candidat ayant échoué à 1^{er} examen pratique :

Léo ZONI (Faverney) : à convoquer au 2^{ème} examen pratique

Situation de M. Kylian FOURRIER (club Breuches) :

Le Bureau prend connaissance de l'absence de réception de justificatif/absence à la session de formation obligatoire du mercredi 1^{er} avril 2026 de Mr Kylian FOURRIER.

Par ce motif,

DECIDE L'ANNULATION de la candidature de l'intéressé.

Notification par voie électronique.

7. **Réflexions sur les désignations des arbitres sur phases finales et finales des coupes seniors et jeunes juin 2026 :**

Le pôle désignations de la CDA fait part de la déclinaison envisagée au titre des phases finales des coupes seniors et jeunes de la saison ; en tenant compte des clubs en compétition et des indisponibilités reçues des officiels à ce jour.

Après échanges sur le sujet, le Bureau valide cette proposition, qui pourra évoluer selon le déroulé à venir des différentes compétitions.

8. **Classements des arbitres de la saison 25/26 - Projection des accessions et rétrogradations liées :**

Après échanges sur le sujet, le Bureau décide la parution des classements des arbitres au titre de la saison 25/26, à la date du jeudi 9 juillet 2026.

Une première ébauche des accessions et des rétrogradations en lien avec les classements de la saison, est faite, et sera arrêtée par la CDA plénière lors de sa prochaine réunion, en juillet 2026.

9. **Choix de la date de réunion des arbitres (septembre 2026) :**

Le Bureau confirme la date de la réunion de rentrée des arbitres des groupes seniors et des jeunes arbitres, fixée au **VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2026, à 18H30** (lieu à fixer). Convocation par mail à suivre.

A noter que la remise de l'écusson d'arbitre officiel aux candidats nommés lors de la saison 25/26 se fera lors de la réunion de rentrée, sous réserve du renouvellement reçu pour la saison 26/27.

10. **Réflexions sur la composition de la CDA saison 2026/27 – responsable des sections :**

Echanges sur une ébauche de responsabilités des sections de la CDA au titre de la saison 26/27.

Rémi LAURENT, responsable de la section Jeunes Arbitres, indique qu'il souhaite laisser la responsabilité de la section, pour des raisons essentiellement professionnelles hors du département et de ce fait, du manque de disponibilités. Il propose au Bureau de CDA de confier cette charge pour la saison 26/27, à M. Dorian ROBBE, invité à ce Bureau, et qui s'exprime favorablement sur le sujet, et expose brièvement quelques projets qu'il souhaitera engager ou développer.

Le Président remercie vivement Rémi pour l'ensemble des actions conduites dans le cadre de la responsabilité de la section Jeunes Arbitres, et indique la reprise de ce sujet lors de la séance plénière de fin de saison de la CDA.

11. **Visio de fin de saison avec le pôle désignations/observations :**

Ainsi que cela a pu déjà s'organiser, le principe d'une visio de fin de saison est acté entre le pôle désignations, le président et le secrétaire de la CDA et le directeur administratif du District. Date à fixer après la fin des championnats.

12. **Date de la CDA plénière de fin de saison**

Le Bureau fixe la date de la réunion plénière de CDA de fin de saison au **MERCREDI 8 JUILLET 2026, à 18H00**, au siège du District. Convocation à suivre.

13. **Questions diverses** :

Aucune question diverse.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus aucun membre ne souhaitant s'exprimer, la séance est levée à 22H30.

Le président de la CDA,
Nourédine DEBBICHE

Le secrétaire de la CDA,
Philippe PRUDHON

RAPPEL :

Les décisions de la commission départementale des arbitres sont susceptibles d'appel auprès des instances dans les formes prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF.